ALAIN DE LILLE
PROBLEMES D'ATTRIBUTION

Lorsqu'il y a quinze ans nous avons écrit un ouvrage sur Alain de Lille, et publié quelques nouveaux textes, nous nous rendions compte que bien des points restaient obscurs dans sa biographie et que la liste des œuvres n'était pas définitive. Depuis lors, diverses attributions ont été suggérées ou même affirmées ; il nous a semblé qu'un essai de mise au point ne serait pas inutile.

Nous devons commencer par une «retractatio».
L'opuscule intitulé : *De sex alis cherubim* a été publié par C. de Visch dans son recueil des *Opera Alani magni de Insulis* en 1654, et reproduit dans le t. 210 de la Patrologie latine. Il porte effectivement le nom d'Alain dans un certain nombre de manuscrits, et il est parfois spécifié : «magister Alanus de Insulis». Il se compose de deux parties, distinction assez évidente à la lecture, bien qu'elle ne soit pas marquée dans l'édition. La seconde partie, selon l'édition, est de beaucoup la plus répandue. C'est un traité ascétique sur la pénitence, qui est présenté comme l'explication d'une figure de chérubin à six ailes (il s'agirait plutôt d'un séraphin), ailes et plumes couvertes d'inscriptions correspondant au commentaire . «Prima ala est confessio, non laudis... sed criminis...». La première partie se réfère également à la figure ; c'est un commentaire de la vision d'Isaïe (VI, 1-3) et il s'agit des séraphins qui chantent les louanges de Dieu autour de son Trône. En examinant la tradition manuscrite de la seconde partie, transcrite isolément, nous avons constaté que plusieurs témoins, conservés en Angleterre, certains datant de la seconde moitié ou de la fin du XIIème siècle, portaient le nom d'un chanoine régulier, Clement de Llanthony, prieuré augustin près de Gloucester. Ceci n'était pas très favorable à la candidature d'Alain, puisque la tradition anglaise paraissait plus ancienne, et nous avions mis un point d'interrogation[1]. Il est possible que la transcription occasionnelle de ce petit traité en compagnie du *Liber poenitentialis* d'Alain ait provoqué l'attribution à un auteur plus connu que Clement, et possible d'autre part que Clement, sans penser à mal, ait transcrit ou fait transcrire le *De sex alis* et que des scribes aient inscrit son nom sur des copies anglaises. L'énumération assez fastidieuse qui constitue le petit traité n'ajouterait rien à la gloire de maître Alain.

Nous avions imprudemment considéré que la première partie, d'un beau style du XIIème siècle, et plus théologique que la

description minutieuse des six ailes était plus digne d'Alain. Hypothèse erronée, car l'origine du texte nous a été révélée par l'un de nos auditeurs de Poitiers, le professeur Judson Allen : c'est un extrait du livre I d'un traité bien connu de Hugues de Saint-Victor : *De arca Noe morali* [2]. L'«excerpteur» a ajouté un début, modifié quelques phrases et rédigé une conclusion dans laquelle il a incorporé le début de l'*excursus* de Hugues sur la vision d'Isaïe. Nous hésitons à accuser Alain de cet emprunt, car nous n'avons pas trouvé de manuscrit renfermant les deux parties antérieur au XIIIème siècle ; il nous paraît plus probable qu'un pieux compilateur ait jugé bon d'associer les deux textes dans un but d'édification, et que le nom d'Alain ait été attaché aux deux parties dans plusieurs manuscrits, tel le manuscrit de la Vaticane Pal. lat. 1047, f. 59v-62 qui contient le texte des deux traités précédés de la figure avec attribution formelle à «magister Alanus» ; il date de la seconde moitié du XIIIème siècle.

Parmi les ouvrages qui ont récemment enrichi la liste déjà longue des textes attribués à Alain de Lille, le plus important a été identifié par Mgr. P. Glorieux dans un manuscrit conservé à Londres, Brit. Mus. Royal 9 E.XII : la Somme «Quoniam homines...», et il a édité cette somme de théologie inachevée [3]. Ce n'est pas sa seule contribution en ce domaine ; il a édité un sermon d'Alain pour la fête de l'Assomption [4], étudié l'*Ars catholicae fidei*, en défendant à juste titre l'attribution à Nicolas d'Amiens [5] ; il a proposé, sans beaucoup insister, de mettre au compte d'Alain la compilation connue sous le titre : *Moralium dogma philosophorum* [6]. Dernièrement, suivant une suggestion de notre part au sujet des liens probables d'Alain avec les Bénédictins d'obédience clunisienne [7], Mgr. Glorieux a proposé d'identifier Alain avec un moine du Bec [8] dont on conserve une collection de 17 lettres, écrites sans doute entre 1130 et 1150, ce qui pourrait, estime-t-il, correspondre à la période de jeunesse d'Alain, dont nous ne savons rien, puisque son activité littéraire et théologique s'est manifestée seulement dans la seconde moitié du XIIème siècle (nous dirions même dans le dernier quart). Les lettres sont transcrites dans le manuscrit latin 13575 de la Bibliothèque nationale dont le contenu a été analysé par B. Hauréau [9]. Au début se trouve un traité sur le Pater en sept sermons, dû également à un moine du Bec, peut-être le même personnage que le rédacteur des lettres. Malgré le titre, il s'agit plutôt d'une œuvre littéraire

que théologique ; elle contient des citations d'Ovide et de Lucain et des récits de «miracula», dont Hauréau cite quelques-uns en les qualifiant de «narrations romanesques». Hauréau a édité les lettres 1 et 6 ; l'auteur cite fréquemment des «versus» et des proverbes. Il est vrai que les lettres sont élégamment écrites [10], et l'adjectif «eleganter» revient parfois sous la plume du rédacteur, ce qui a été un motif pour Mgr. Glorieux de le rapprocher de maître Alain, qui use volontiers de ce terme, mais c'est un héritage cicéronien que partagent bien des hommes du XIIème siècle. L'auteur des lettres se présente comme un écrivain, faisant allusion à un traité qu'il serait en train de composer ; nous ignorons de quelle nature était cet écrit. Le beau style n'est pas étranger à la culture monastique, et les auteurs classiques figurent dans les bibliothèques des abbayes. Il nous semble qu'en ce qui concerne le style, qui n'évoque pas celui d'Alain, et le goût de la littérature, commun à beaucoup de clercs et moines, les arguments de Mgr. Glorieux soient insuffisants ; d'autre part, bien que les relations aient été bonnes entre le Bec et les Clunisiens, dont il est fait l'éloge dans les sermons sur le *Pater*, ils étaient cependant nettement séparés, car Cluny n'avait pas étendu son emprise sur la Normandie. Mgr. Glorieux fait état aussi du catalogue du XIIème siècle de la bibliothèque du Bec [11], riche en «Auctores», et renfermant des ouvrages sur l'histoire d'Angleterre, notamment Geoffroy de Monmouth, *Historia de regibus Britanniae* ; ceci n'est pas surprenant puisque les rapports entre Normandie et Angleterre sont étroits à cette époque, mais ce fait permet de reprendre la question des liens possibles d'Alain avec la grande Ile, ou tout au moins de son intérêt et de son information à l'égard de son histoire. Nous ne pouvons la négliger, car c'est à juste titre que Mgr. Glorieux a noté que nous avions évité de la traiter et négligé d'étudier le commentaire sur les prophéties de Merlin imprimé sous le nom d'Alain de Lille en 1603, puis à plusieurs reprises au cours du XVIIème siècle. Nous avions adopté, trop vite peut-être, l'opinion résolument négative de M. G. Raynaud de Lage et de M. R. Bossuat [12]. Il convient de réparer cette fâcheuse omission en examinant les documents.

Les deux manuscrits subsistants sont anonymes. Le plus ancien est conservé dans le fonds latin de la Bibliothèque nationale, n° 7481 ; il a été écrit dans le dernier quart du XIIème siècle, d'une main des régions du Nord de la France ou de l'Angleterre ; il a fait partie de la collection du cardinal Mazarin, mais on ignore

sa provenance [13]. Le texte remplit tout le codex, le commentaire étant suivi de la prophétie. Le second manuscrit, nº 792 de la Bibliothèque de Valenciennes, est un recueil fort intéressant de textes concernant l'Angleterre et la légende arthurienne ; le commentaire et la prophétie se trouvent ff. 165-228. L'ensemble, de plusieurs mains, a été transcrit au XIVème siècle [14].

C'est avec la première édition imprimée qu'apparaît le nom d'Alain, avec des épithètes louangeuses et des précisions biographiques assez surprenantes au premier abord, mais dont on peut à la réflexion déceler les sources :

Prophetia anglicana Merlini Ambrosii Britanni, ex incubo olim (ut hominum fama est) ante annos mille ducentos circiter in Anglia nato, Vaticinia et praedictiones a Galfredo Monemutensi Latine conversae, una cum septem libris explanationum in eandem prophetiam excellentissimi sui temporis oratoris, polyhistoris et theologi Alani de Insulis, Germani, doctoris (ob admirabilem et omnigenam eruditionem cognomento) Universalis et Parisiensis Academiae ante annos 300 rectoris amplissimi. Opus nunc primum publici iuris factum et lectoribus ad historiam praecipue vero Britannicae cognitionem non parum lucis allaturum. Francofurti, typis Ioachim Bretheringii, 1603. Le texte de la prophétie, écourté de la fin, est placé avant le commentaire. Il n'y a ni préface, ni même avertissement de l'imprimeur. Il en va de même des éditions suivantes, auxquelles on a jouté des «vaticinia» joachimites : Prophetia anglicana et romana, hoc est Merlini... Vaticinia a Galfrido Monumetensi Latine conscripta, una cum septem libris explanationum in eandem prophetiam... Alani de Insulis... Addita sunt vaticinia Ioachimi abbatis Calabri... una cum annotationibus I. Adrasder. Francofurti, J. J. Porssius, 1608.

Une édition de 1649 a le même contenu avec un titre un peu différent :

Merlini Ambrosii Britanni Vaticinia et praedictiones anglicanae in latinum versae a Galfredo Monumethensi, una cum D. Alani de Insulis, Germani, VII libris explanationum in easdem. – Vaticinia et praedictiones Ioachimi abbatis Calabri cum annotationibus et supplicatione Ioannis Atrasder. Francofurti, apud I. D. Zunnerum, 1649.

Les prophéties de Merlin, rédigées vers 1134-1135 d'après E. Faral [15], sont insérées dans l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, ch. 111-118. Ces vaticinations, dans la première partie, concernent les événements plus ou moins

légendaires qui ont eu lieu dans l'Ile des débuts de l'invasion saxonne jusqu'au règne d'Henri 1er. La seconde partie est obscure, mais on discerne l'intention : Geoffroy annonce la fin de la domination normande et le rétablissement de l'indépendance bretonne ; après quoi, il laisse son imagination vagabonder à travers l'Ile, annonçant des prodiges symbolisés par des animaux ; enfin sont évoqués des phénomènes célestes précurseurs de la fin du monde. Ces prophéties ont suscité plusieurs commentaires [16] ; celui qui est attribué à Alain est le plus développé et sans doute le plus intéressant [17]. L'auteur utilise principalement l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy ; celui-ci narre l'histoire fabuleuse des rois de la Grande-Bretagne : origines troyennes, avec Brutus, qui conquiert l'Ile ; légende d'Arthur, avec l'espoir de son retour et du retour de la puissance des Bretons. Il s'inspire parfois des *Gesta regum Anglorum* de Guillaume de Malmesbury [18]. Il ajoute de très nombreuses digressions, des citations ou de longs extraits des Pères de l'Église, des légendes hagiographiques, et d'auteurs classiques, Virgile, Lucain, Juvénal. Écrivant après Geoffroy, il connaît des événements de l'histoire d'Angleterre postérieurs à Henri 1er ; pour ce règne et la période antérieure il ajoute des détails sur certains points, comme l'exil de Saint-Anselme en France, et son retour à Cantorbéry ; il fait un grand éloge du saint, mais nous devons noter qu'il ne mentionne pas ses liens avec le Bec. Il considère favorablement le roi Étienne, alors qu'il a des sentiments plutôt hostiles à l'égard des rois normands ; il fait cependant l'éloge de la culture de Henri 1er. Écrivant sous le règne de Henri II, il essaie d'interpréter un passage de la prophétie qui lui paraît s'appliquer aux fils de ce dernier : «Henricus, qui nunc in Anglia regnat V. filios suscipit ex regina coniuge sua, quorum unus mortuus est ; quattuor vero supersunt. Habuit et sextum ex concubina, qui clericus est, magne iuxta etatem, ut aiunt, probitatis» [19]. Ce court passage du livre III permet de dater le commentaire, car le prince Jean (les quatre frères sont nommés un peu plus haut) est né en 1167 ; le bâtard Geoffroy, traité de «clericus», est devenu évêque de Lincoln en 1174. Notre auteur est donc bien informé. L'on sait que c'est en raison de l'évocation de faits historiques se passant en Flandre et précisément à Lille en 1128 que l'attribution du commentaire de Merlin à «Alanus de Insulis» a paru vraisemblable à l'érudit C. Oudin. Ce récit arrive au cours du livre V, dans lequel est commenté un passage très mystérieux : «Tres fontes in urbe Wintonia erumpent...». Trois sources

jailliront à Winchester, une bénéfique, deux fatales ; ceci est l'occasion de citer quelques exemples de «fontes» douées de propriétés remarquables. Une jeune fille arrive au secours des habitants ; par son seul souffle, elle dessèche les deux sources nocives. Le commentateur déclare qu'il s'agit d'une magicienne *capable de faire des incantations*. C'est alors que suivent des récits variés décrivant des femmes capables d'actions magiques, ou narrant des phénomènes diaboliques. Après avoir mis à contribution saint Augustin, l'hagiographie, des épisodes tirés de Guillaume de Malmesbury, l'auteur puise dans ses souvenirs personnels pour raconter comment une femme maléfique a essayé de jeter un sort au comte Thierry d'Alsace le jour de son entrée à Lille (23 avril 1128) et a été brûlée vive après avoir confessé son crime :

Vidi et ego in Flandria, cum puerulus adhuc essem apud Insulam unde oriundus fui feminam quandam maleficam que in maleficio comprehensa atque convincta adiucata est morti. Que, cum extra oppidum ad locum supplicii duceretur ut in tugurio quodam ligata et clausa, supposito igne viva arderet, confessa est scelera sua, sicut consuetudinis est dampnandorum, et quod homines quosdam illius oppidi malis suis artibus occidisset. Tempus ille fuit quo comes Theodericus ab Insulariis hominibus, Gandensibus quoque atque Brugensibus advocatus erat a terra sua in Flandriam tanquam legitimus Flandrie heres, repudiato comite Willelmo Normanno, qui nichil in Flandria hereditarii iuris habebat. Itaque, cum comes Theodericus Insulam primum intraret malefica illa muliercula, nolens eum in Flandria principari occurrit ei quasi furia infernalis ad pontem supra fluvium quem transiturus erat, habens in manu sua nescio quas incantationis sue species, quas clandestine descendens subtus pontem ad fluvium cepit cum ipsius aqua fluminis iacere contra comitem transiturum trans caput suum, iuxta illud Virgilii quod superius commemoravi :

Fer cineres, Amarilli, foras ; rivosque fluenti
Transque caput iace, ne respexeris
His ego Dampnim (sic) aggrediar, etc. (Ecl. 8, 101-103)

Deprehensa namque et convincta veritatemque confessa igni tradita est et cremata [20].

Ce récit correspond à ce que raconte, plus brièvement, Galbert de Bruges dans son histoire du meurtre de Charles le Bon et des événements suivants [21]. L'auteur du commentaire se dit originaire de Lille en Flandre et avoir vu cet épisode tragique

lorsqu'il était encore petit enfant. Il est nettement partisan du comte Thierry et hostile aux prétentions du normand Guillaume Cliton. Les dates de naissance d'Alain de Lille sont conjecturales ; il est possible qu'il ait eu quatre ou cinq ans en 1128. Mais s'agit-il de lui ? Car, nous l'avons dit, son nom n'apparaît que dans les éditions imprimées ; il paraît cependant probable qu'un Alain était mentionné dans le manuscrit qui a dû servir de base à l'édition de 1603 ; il aurait fallu une grande imagination à l'imprimeur pour proposer de son chef une telle attribution. Le reste du titre provient vraisemblablement de la notice de Johannes Trithemius dans son traité : *De scriptoribus ecclesiasticis* ; là, on trouvait un «Alanus» doué de toutes les qualifications souhaitables : «Alanus de Insulis, natione Teutonicus, vir in divinis Scripturis eruditissimus et in saecularibus litteris nulli suo tempore secundus, theologus, philosophus et poeta celeberrimus ; qui ecclesiasticae scholae Parisius multo tempore gloriose praefuit, ubi... Universalis meruit appellari...» [22]. Cette notice semble avoir été utilisée par les chroniqueurs ou polygraphes suivants, avec quelques enjolivements [23].

C. Oudin [24], qui assimile l'auteur du *De planctu* et de l'*Anticlaudianus* à un autre Alain du XIIème siècle, originaire lui aussi de Flandre, moine de Clairvaux, abbé de Larivour, filiale de Clairvaux, évêque d'Auxerre de 1152 à 1167, de retour à Clairvaux où il mourut, accepte le commentaire sur les prophéties de Merlin comme authentique, mais son opinion sur «l'unique Alain du XIIème siècle» n'est plus admise depuis longtemps. Faut-il cependant envisager la candidature du disciple et biographe de Saint-Bernard ? Certains indices conviendraient assez bien à une telle supposition. L'auteur du commentaire est un religieux, qui mentionne «notre ordre» à plusieurs reprises. Or, un détail semble montrer qu'il était lié à Clairvaux. Une des nombreuses anecdotes relatives aux fontaines ou sources douées de propriétés merveilleuses est située dans cette abbaye : «In Sardinia est fons, qui furta detegit, quia cum is, qui furti accusatur et inde bibere gratia cognoscende veritatis compellitur, si reus fuerit, mox ut biberit, excecatur ; quod cum sepe audissem ab aliis nec credere possem, quesivi a fratre Conano, illustri quondam in seculo viro et iudice ipsius Sardinie, nunc autem monacho Clarevallis an ita esset, qui in veritate ita esse respondit» [25]. Le sens obvie du récit semble indiquer que la conversation a eu lieu à Clairvaux entre deux cisterciens. Il faut aussi signaler que le commentaire

contient un très long extrait de la vie de saint Malachie, écrite par saint Bernard. Nous nous garderons bien de soutenir avec conviction une hypothèse fragile, car plusieurs moines d'origine flamande ont pu passer à Clairvaux. Nous avons des motifs plus sérieux pour estimer qu'il est peu vraisemblable qu'Alain de Lille ait pu faire une carrière de magister en divers lieux en tant que moine cistercien ; il n'a dû se retirer à Cîteaux – non à Clairvaux – que vers l'extrême fin de sa vie. Nous les avons exposés ailleurs [26] ; un document récemment signalé apporte un argument nouveau. Il a été noté par M. A. Gouron dans son article : «Autour de Placentin à Montpellier. Maître Gui et Pierre de Cardona» [27]. Maître Gui, juriste, conseiller de l'évêque de Maguelonne, au service du comte Guilhem VIII, est un personnage considérable dans la région pendant la seconde moitié du XIIème siècle. Or, maître Alain figure à ses côtés dans un acte du cartulaire de Maguelonne, daté de juillet 1200 [28]. C'est un accord entre le prévôt de Maguelonne et les Templiers ; la transaction est patronnée par le comte Guilhem de Montpellier, protecteur d'Alain, qui lui a dédié le «Contra haereticos». «Magister Alanus» est parmi les témoins, nommé après l'évêque de Maguelonne ; il n'est aucunement qualifié «monachus», alors que cette épithète est appliquée au témoin suivant : «in presencia et sub testificatione... domini G. de Flexio, Magalonensis episcopi, magistri Alani, Gaucelmi monachi prior. Gordave... magistri Guidonis et Petri Almeradi causidicorum». Ceci montre que maître Alain était à Montpellier dans l'été 1200 et n'était pas encore moine cistercien à cette époque [29].

Nous ne nous attarderons pas à des considérations de style pour émettre des doutes supplémentaires au sujet de l'attribution du commentaire des prophéties de Merlin à Alain de Lille ; bien que l'auteur soit un lettré, cite les «auctores», ait quelques notions scientifiques, car le dernier livre présente un exposé de cosmographie, nous n'avons pas trouvé chez lui d'expressions qui rappellent la manière d'Alain. Cependant, celui-ci n'aurait-il pas témoigné de l'intérêt pour l'histoire de l'Angleterre, et n'a-t-il pas eu des relations avec des écrivains anglais et normands, Joseph d'Exeter [30], Jean de Hauville ? [31]. On se souvient que C. M. Hutchings [32] a tenté de fixer la rédaction de l'Anticlaudianus dans des limites étroites : fin 1182-début 1183 en raison des allusions que contiendraient les vers 165-184 du livre I au roi Henri II et à ses quatre fils, probablement désignés sous des noms

antiques et qualifiés de façon défavorable, en particulier le premier : «Nero». Les Plantagenêt avaient une grande part de leurs domaines sur le continent ; Henri II et ses trois fils aînés s'y trouvaient à cette époque ; bonnes ou mauvaises, les relations étaient étroites en politique, et il en était de même des relations intellectuelles. Ceci n'est pas une preuve de liens personnels d'Alain avec l'Angleterre.

D'après certains historiens anglais, il y en aurait une autre. La rédaction d'un poème latin, inspiré, comme le commentaire de Merlin par l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth a été attribuée à Alain de Lille par l'érudit J. Raine, qui a publié le prologue-dédicace de cet opuscule adressé à Hugues du Puiset, évêque de Durham, d'après l'unique manuscrit Londres, Brit. Mus. Cotton Vesp. A.X. en appendice à une édition des «Dialogi» de Laurent de Durham [33]. Le texte intégral avait auparavant été publié – assez mal – par Francisque-Michel, à la suite d'une rédaction en vers des légendes bretonnes : «*Gesta regum Britanniae*» [34], mais celui-ci avait respecté l'anonymat du manuscrit. L'initiative de J. Raine n'était cependant pas sans motif. Le poème intitulé «Brutus» dans lequel sont narrés l'origine troyenne des rois de Grande-Bretagne, les exploits de Brutus et de ses compagnons puis leur conquête de l'Angleterre, est transcrit, sans nom d'auteur, de la même main anglaise de la première moitié du XIIIème siècle, à la suite de l'Anticlaudianus ; il est suivi, toujours de la main du même scribe, par l'argument de l'Anticlaudianus. Les vers sont assez plats ; ceux de la dédicace grandiloquente à l'évêque de Durham, auquel l'auteur s'adresse comme à un puissant et généreux protecteur, sont rimés ou assonancés, ce qui ne concorde guère avec les habitudes d'Alain :

Set Dunelmensis presul, metropolitanus Hugo
Iure dicabo tibi que Palladis ubera sugo...
Tu michi Mecenas, tu Cesaris emulus unus
Que tibi devovit vates tuus, accipe munus
Tempore Cesareo quis Cesare maius habere...
Tu melior, tu maior eo, cum sis vice regis
Cumque sacerdotio gemine moderatio legis...

Ces dernières lignes permettent de dater la dédicace vers 1190, époque à laquelle Hugues du Puiset était Justicier et l'un des régents du royaume en l'absence du roi Richard parti pour la croisade [36]. Hugues du Puiset était sans doute un bon patron et un amateur de beaux livres ; il a enrichi la bibliothèque du chapitre

de Durham. Ce n'était pas un type de prélat édifiant, car il s'occupait plus activement de politique que de théologie ou de morale. Un complet contraste avec l'archevêque de Bourges, Henri de Sully, auquel Alain dédiait le «Liber poenitentialis» dans ce dernier quart du XIIème siècle ; il serait surprenant que le même maître Alain ait exécuté un ouvrage sur commande pour plaire à un tel mécène.

Et cependant, le «Brutus» n'est pas totalement étranger à l'Anticlaudianus qui le précède. Les deux poèmes commencent par une invocation plaisante à la Muse :

Autoris mendico stilum falerasque poete
Ne mea segnicie Clio directa senescat
Ne iaceat calamus scabra rubigine torpens... dit Alain

Et l'auteur du «Brutus» fait écho :

Consuluit mea Clio michi dare semen harene
Deque labore meo steriles nascuntur avene
Clio dedit lucem, non obfuscata tenebris...

Nous pouvons soupçonner que l'imitation est voulue, en raison de la constitution homogène du manuscrit qui lie le *Brutus* à l'*Anticlaudianus*. La diffusion du grand poème d'Alain semble avoir été rapide. Dès la fin de 1184, le normand Jean de Hauville (ou Hanville) s'en inspire, ainsi que du *De planctu naturae* dans son «Architrenius», dédié à Gautier de Coutances, archevêque de Rouen (1184-1207) [37]. Il faut noter que l'auteur de ce dernier poème narre en son livre V (et au début du livre VI) la légende de Brutus et celle d'Arthur. Il dépend de Geoffroy de Monmouth et peut-être aussi de Wace. Nous ne proposons pas de lui attribuer le *Brutus* du manuscrit Cotton Vesp. A.X. ; nous suggérons que c'est sans doute du côté des admirateurs de l'Anticlaudianus d'Angleterre et de Normandie que l'on pourrait chercher l'auteur, clerc lettré dépendant d'un puissant mécène.

Nous avons exposé les pièces de l'enquête relatives aux deux ouvrages qui sont inspirés de Geoffroy de Monmouth et ont été attribués à Alain de Lille ; d'autres pourront pousser cette étude plus loin ; nous souhaitons qu'une nouvelle édition du commentaire sur les prophéties de Merlin mette ce texte curieux et relativement rare à la portée des historiens.

Le P.N.M. Haring, après avoir consacré la meilleure part de son activité à Gilbert de Poitiers et à ses disciples, ainsi qu'à Thierry de Chartres et à son école s'est maintenant voué pour un temps à Alain de Lille. Il annonce une édition critique du *De*

planctu Naturae, qui sera la bienvenue [38], et une édition critique des *Regulae theologicae*. En ces dernières années il a aussi édité sous le nom d'Alain un certain nombre de textes, que nous allons examiner rapidement, avec une remarque préliminaire. Le P. Haring a horreur de l'anonymat ; lorsqu'il découvre une pièce intéressante, ce qui arrive fréquemment à ce laborieux chercheur, il l'attribue à l'un de ses auteurs favoris, avec des arguments qu'il estime probants. Ils sont parfois accueillis avec scepticisme par de méchants collègues ; ceux-ci reconnaissent malgré tout que l'essentiel est fait ; la découverte a été généreusement livrée ; il leur est loisible d'étudier le texte et de se faire une opinion quant à son auteur.

La première publication n'appelle que de brèves remarques. Nous avions indiqué [39] parmi les commentaires manuscrits que l'on pouvait attribuer à Alain une «Expositio super symbolum Apostolicum et Nicenum» annoncée dans une des questions sur la foi publiées par G. Raynaud de Lage : «consequenter restat inspicere de articulis et quid sint articuli, que omnia plene invenies in nostra expositione super simbolum apostolicum et nicenum» ; nous avions édité le prologue d'après deux manuscrits et signalé qu'il devait y avoir deux recensions de l'ouvrage ; l'une contenue dans les manuscrits Londres, Brit. Mus. Royal 9 E XII et Turin D. VI 48 ; l'autre contenue dans deux manuscrits de Prague, plus tardifs (XIVème siècle), que nous n'avions pu voir alors et sur lesquels nous n'avions que des renseignements sommaires. Le P. Haring a comblé cette lacune ; il a interprété la phrase que nous venons de citer d'une manière qui surprend un peu : «This means that the author of the tract composed *two* commentaries, one on the Apostles creed and one on what he calls the Nicene creed, which is in reality the creed of the Latin Mass» (et aussi de la Liturgie grecque !). Il a donc publié comme deux ouvrages distincts «A commentary on the Apostles creed by Alan of Lille» [40] d'après les manuscrits Prague, Univ. 644 (IV. C. 17) et 2121 (XII. B. 16) ; il remarque lui-même qu'Alain a inséré tant de longs passages du symbole de Nicée qu'il semble avoir perdu de vue son plan originel. En second lieu : «A commentary on the creed of the Mass by Alan of Lille» [41], d'après les manuscrits de Londres et de Turin cités plus haut. Ce commentaire se rapporte principalement au symbole de Nicée, mais aussi au symbole des Apôtres ; les recoupements entre les deux opuscules sont tels, y compris les prologues, qu'il semble que l'on soit en présence

de deux «éditions» du même enseignement, celle des manuscrits de Prague étant plus développée, ou de deux reportations si, comme on peut le supposer, les commentaires d'Alain ont été parfois rédigés par ses élèves. En tout cas, le nom d'Alain paraît très légitimement attaché aux deux textes.

La paternité des suivants est plus douteuse. Il est vraisemblable que l'enseignement théologique d'Alain a comporté un commentaire sur le *Pater*. Nous avions noté [42] qu'un commentaire débutant par le thème : «Cum esset rex in accubitu suo» lui était attribué dans un ancien catalogue de Saint-Laurent de Liège et dans un des manuscrits de Prague utilisés par le P. Haring, Univ. XII. B. 16, transcrit avant le commentaire sur le symbole. Ce n'est pas ce texte que le P. Haring a choisi, mais un commentaire anonyme présenté dans deux manuscrits de Bruges avant le commentaire sur le symbole de Simon de Tournai : «A commentary on the «Our Father» by Alan of Lille» [43] (Expositio super orationem dominicam). L'argumentation de l'éditeur relève de la critique interne : la doctrine est porrétaine ; le style, le mode de développement, certaines expressions sont dans le genre d'Alain. Nous en convenons. Néanmoins, considérant que Simon est très proche d'Alain tant pour la doctrine que pour le type d'exposition, et qu'il semble lui avoir fait des emprunts, l'on ne voit pas bien pourquoi le P. Haring attribue l'opuscule à l'un plutôt qu'à l'autre ? Selon sa coutume, il passe rapidement de l'hypothèse à la quasi certitude : «among the parallels some may be less obvious than others, but the cumulative force of the arguments is so much in favour of Alan's authorship that there is very little room for doubt».

Le cas de la paraphrase en vers du symbole «Quicumque» est plus inquiétant : «A poem by Alan of Lille on the pseudo-Athanasian creed» [44]. Le poème se présente dans un manuscrit de la Bibliothèque de Douai (n° 25) du début du XIIIème siècle, provenant de l'abbaye de Marchiennes, à la suite de commentaires interlinéaires et marginaux du «Quicumque» ; plus loin se trouve le commentaire de Simon de Tournai sur le même symbole ; le tout est anonyme. L'auteur est un porrétain convaincu ; le texte a un intérêt ne serait-ce que pour ce fait :

Sed Gillibertus cuius doctrina refulget
Sub quo Pictavis presule clara fuit
Has tres personas *tria singularia* dicit

C'est bien là une expression de Gilbert, dont la doctrine trinitaire

est fidèlement suivie. Le P. Haring signale des rapprochements entre le poème et des formules ou expressions d'Alain dans la Somme «Quoniam homines», les *Regulae theologicae* et le *Contra haereticos*. Certains ne sont pas probants, car il s'agit d'un vocabulaire commun aux théologiens de la seconde moitié du XIIème siècle ; d'autres sont plus typiques, comme l'emploi du terme «monas», bien qu'Alain ne soit pas le seul à en user, ou le vers : «Nec deitas dici trina sed una potest», comparée avec la sentence de la somme «Quoniam Homines» : «nec deitas, nec usia, nec divinitas potest dici trina». Néanmoins, il a existé d'autres «porretani», et le P. Haring a contribué à les faire connaître. Sa conclusion : «the evidence we have considered makes it morally certain that Alan of Lille, the great poet of the XIIth century composed the poem» nous paraît méconnaître un fait apparent : la médiocrité littéraire du texte. C'est justement parce qu'Alain de Lille est capable d'être un bon poète que nous répugnons à accepter l'hypothèse du P. Haring, hypothèse transformée en certitude. La platitude et la monotonie des vers ne cesse pas du début à la fin. Il est vrai que le sujet ne permet guère de fantaisies ; il n'y en a qu'une à signaler, et elle est d'un goût douteux lorsqu'il est question de la Trinité :

> Tres sunt personae : numero Deus impare gaudet (Virg. Ecl. 8, 75)

Nous admettrions tout au plus que cette paraphrase est l'œuvre d'un disciple d'Alain, beaucoup moins doué que lui [45].

C'est avec moins de conviction que le P. Haring propose d'attribuer à Alain de Lille deux courts poèmes «théologiques» qu'il a découverts à Londres dans un manuscrit du British Museum (aujourd'hui British Library), Stowe 37 [46]. Ils figurent à la suite du *De planctu Naturae*, transcrit vers 1200, de la main d'un scribe plus récent. Le premier, f. 35-36v est une exposition de l'origine et de la nature du monde, très didactique et très médiocre, ajoutons-le, du point de vue littéraire :

> Declarare fidem, quis ait, vos detrahit error
> Humane menti cum naturaliter insit
> Infinitus amor desideriumque supremum
> Summa requirendi primi secreta moventis...

Le second, f. 36v ne vaut pas mieux, du même point de vue. Il est du type des Proses liturgiques et débute par une paraphrase de Jac. I, 17 :

> Omne datum optimum
> Et donum perfectum

Apud patrem luminum
Nil est imperfectum...

Scio quare nescio
Ubi nulla causa est
Non affirmat ratio
Ad eius noticiam
Prevalet negatio...

On ne peut guère que conclure, comme pour la paraphrase du «Quicumque» : bonne doctrine et mauvais vers.

La liste des œuvres d'Alain n'est peut-être pas close, et nous nous garderions de soutenir qu'il n'y a pas de découvertes à faire. Il faut cependant rappeler qu'Alain a eu des élèves, et qu'il a été imité ou même pillé. M. P. Ganz vient d'en apporter un exemple en éditant un fragment de commentaire d'Ovide contenu dans le manuscrit Oxford Bodl. 807, écrit en Angleterre vers 1200 [47]. L'influence d'Alain est évidente ; le disciple inconnu reproduit des formules typiques et quelques-unes des «autorités» plus ou moins fantaisistes chères au maître, comme Hermes Trismegiste ; qui plus est, il a fait une «defloratio» d'un sermon d'Alain sur le thème «Facilis descensus Averni» [48]. La dépendance est étroite quant à la pensée et au style et l'on pourrait même se demander si le fragment ne représente pas des notes d'Alain lui-même, bien qu'il ait l'aspect d'une compilation inachevée et hétéroclite de sentences de notre auteur.

M. Th. d'Alverny

NOTES

1 M. T. d'ALVERNY, *Alain de Lille, textes inédits*, avec une introduction sur sa vie et ses œuvres, 1965, p. 154-155 ; cf. G. RAYNAUD DE LAGE, *Alain de Lille, poète du XIIème siècle*, 1951, p. 17 ; Fr. Stegmüller, *Repertorium biblicum*, n° 1980, sur Clement de Llanthony ; n° 949, sur Alain (t. II et VIII. *Supplementum*).

2 PL. 176, 622-626.

3 *Arch. d'Hist. doctr. et litt. du Moyen Age* 20 (1954), p. 113-364.

4 P. GLORIEUX, «Alain de Lille, docteur de l'Assomption» *Mélanges de science religieuse* 8 (1951), p. 5-18.

5 P. GLORIEUX, «L'auteur de l'*Ars fidei catholicae*». *Recherches de théologie ancienne et médiévale* 23 (1956), p. 118-122.

6 P. GLORIEUX, «Le *Moralium dogma philosophorum* et son auteur». *RTAM* 15 (1948), p. 360-366.

7 Cf. *Alain de Lille, Textes...*, p. 25-29 ; nous avions rappelé que l'*Expositio in Cantica Canticorum* avait été écrite à la requête du prieur de Cluny, que les *Distinctiones* étaient dédiés à Ermengaud, Abbé de Saint-Gilles, et nous avions signalé une note de chronique du bibliothécaire de Saint-Martial de Limoges, abbaye liée à Cluny, Bernard Itier ; d'après celui-ci, parmi les prédicateurs de passage qu'il avait entendus à l'abbaye figurait un certain «magister Alanus, monachus Cluniacensis». Notre maître Alain de Lille aurait-il fait un essai de vie monacale chez les Bénédictins noirs, ou aurait-il simplement été quelque temps «hospes» d'une abbaye ?

8 P. GLORIEUX, «Alain de Lille, le moine et l'abbaye du Bec» *RTAM* 39 (1972), p. 51-62.

9 B. HAURÉAU, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, 2, p. 226-241. Le manuscrit, que nous avons examiné, paraît écrit en Normandie vers 1200. Il a appartenu à l'abbaye de Préaux.

10 Le moine donne quelques détails sur sa carrière dans une lettre à un jeune homme de ses parents «Ad Ricardum scolarem». Il a renoncé aux études du siècle depuis quinze ans : «licet iam tercium mediaverim lustrum, ex quo studium seculare quod remisse nimis et tenuiter hauseram dereliqui... Ms. lat. 13575, f. 49 ; HAURÉAU, p. 239. D.A. Wilmart considère ces lettres comme «une des perles de la littérature médiévale» et en préparait une édition intégrale ; cf. «Les ouvrages d'un moine du Bec. Un débat sur la profession monastique au XIIème siècle» *Revue bénédictine* 44 (1932), p. 21-46 (il s'agit d'ouvrages d'un autre anonyme de l'abbaye du Bec, contenus en partie dans le ms. Paris Nat. lat. 2342).

11 Ed. H. OMONT, *Catalogue général des bibliothèques publiques de France*, ser. in-8°, 2, p. 385-398.

12 G. RAYNAUD DE LAGE, Alain de Lille, poète..., p. 13-15. R. BOSSUAT, introd. à l'édition de l'*Anticlaudianus*, Paris, 1955, p. 11. Mgr. GLORIEUX indique comme favorables à l'authenticité du commentaire sur les prophéties de Merlin Mme CORNET-BLOCH, auteur d'une thèse soutenue à l'École des Chartes en 1945 sur les commentaires de l'*Anticlaudianus*, et A. DAIN. Mme BLOCH, dont la thèse, consacrée principalement à Raoul de Longchamp, est encore inédite, nous a affirmé qu'elle n'avait pas abordé la question. Quant à Mme DAIN (veuve du regretté philologue et byzantiniste A. DAIN), qui avait envisagé de faire une édition critique du texte et avait communiqué des informations à M. G. RAYNAUD DE LAGE, elle n'a rien publié et le sujet lui est devenu étranger, d'après ce qu'elle nous a déclaré. Il est bien difficile d'écrire l'histoire contemporaine.

13 Les rédacteurs du catalogue de 1744 ont fait montre de leur érudition en inscrivant ce manuscrit avec le nom d'Alain, car ils avaient connaissance de l'édition imprimée ou de la notice de C. OUDIN, mais le catalogue de la bibliothèque de Mazarin respecte l'anonymat. Voici leur rédaction : «codex membr. olim Mazarinaeus. Ibi continentur Alani Magni commentariorum in propheticas Merlini divinationes libri septem : finis desideratur. Is codex quarto decimo saeculo videtur exaratus». *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae.* Pars tertia. Tomus quartus, 1744, p. 364. La confusion de l'écriture du XIIème siècle et de l'écriture du XIVème siècle est assez fréquente dans les anciens catalogues. La présence de ç cédillés dans le ms. lat. 7481 ne permet pas le doute à ce sujet. Le ms. portait le n° 980 dans la collection de Mazarin, et le titre : «Expositio Merlini Ambrosii».

14 *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France.* T. 25 (1894), p. 474-475. Nous avons pu examiner nous-mêmes le manuscrit 792 (589) de Valenciennes, écrit par plusieurs scribes probablement anglais. Il y a plusieurs parties réunies anciennement, car il y a une foliotation médiévale en chiffres romains continue. Le texte du commentaire, suivi de la prophétie se trouve f. CLXV-CCXXXI (159-224 selon foliotation moderne). Il correspond à celui du ms. de Paris. Le manuscrit provient de l'abbaye de Vicoigne.

15 E. FARAL, *La Légende arthurienne. Études et documents.* Paris, 1929. Trois volumes (Bibliothèque de l'École des Hautes Études 255, 256, 257). Sur les prophéties de Merlin, cf. II, *Geoffroy de Monmouth, La légende arthurienne à Glastonbury*, p. 39-67. Texte des prophéties éd. dans le t. III, p. 190-203. Dans le même volume éd. de la *Vita Merlini* en vers, par Geoffroy DE MONMOUTH.

16 Jacob HAMMER a signalé et édité plusieurs commentaires en latin, assez courts et fragmentaires : «A Commentary on the *Prophetia*

Merlini» *Speculum* 10 (1935), p. 3-30 ; *Speculum* 15 (1940), p. 409-431. «An other commentary on the Prophetia Merlini» *Bulletin of the Polish Institute*, avril 1943. «An unedited commentary on the *Prophetia Merlini in Dublin, Trin. Coll. ms. 496 E. 6. 2*». *Charisteria Thaddaeo Senko oblata.* Varsovie-Breslau 1951, p. 81-89. Ces deux derniers articles ne nous ont pas été accessibles. Id. «Bref commentaire de la *Prophetia Merlini* du ms. 3514 de la Bibliothèque de la Cathédrale d'Exeter». *Hommage à J. Bidez et Fr. Cumont.* Coll. *Latomus* 2 (1938), p. 111-119. Enfin, J. HAMMER a publié : *Geoffrey of Monmouth, Historia regum Britanniae.* A variant version edited from the manuscripts. Cambridge, Mass., 1951 (Mediaeval Academy of America 57). Le l. VII contient la prophétie de Merlin p. 124-134.

17 Cf. R. Taylor, *The political prophecy in England.* New York, 1911, p. 88, 109, 135 sur le commentaire attribué à Alain.

18 *Willelmi Malmesberiensis monachi De gestis regum Anglorum* éd. W. Stubbs. Vol. I (1887) (Rerum Britannicarum Medii Aevi scriptores).

19 Ms. lat. 7481, f. 66-66v.

20 Ms. lat. 7481, f. 124v-125.

21 Galbert DE BRUGES, *Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre* (1127-1128) éd. H. Pirenne, 1891 ; ch. 110, p. 156-158 (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire X).

22 Nous avons consulté l'édition incunable de 1494, et avons constaté que les éditions du XVIème siècle (1531 et 1546) la reproduisaient fidèlement. Trithème avait connaissance des légendes qui semblent s'être développées au XVème siècle au sujet d'Alain ; il y fait allusion de manière dubitative : «Miranda quaedam de eo narrantur, quibus ego fidem nec astruo nec temere infringo». Il n'est pas question du commentaire de Merlin dans la liste des œuvres qu'il donne. La chronologie est erronée : «Claruit sub Alberto imperatore anno Domini millesimo CCC°». Il est réprimandé par C. DE VISCH, qui fait mourir Alain en 1294, et par C. OUDIN, qui place Alain au XIIème siècle. Bien avant lui, Caspar BARTHIUS, restituant Alain au XIIème siècle le cite comme auteur du commentaire de Merlin dans son commentaire sur la Philippide de Guillaume Breton : *Gulielmi Britonis Aremorici Philippidos libri duodecim.* Caspar BARTHIUS recensuit et animadversionum commentario illustravit. Cygneae, exc. M. Göpnerus, suis ac Joh. Scheibii bibl. Lips. sumtibus, 1657 ; cf. p. 200, 478, 754. Il faut remarquer que les premiers ouvrages de l'érudit Caspar BARTH ont été publiés à Francfort dans le premier quart du XVIIème siècle, ce qui le rapproche des imprimeurs des Prophéties de Merlin.

23 Cf. les séries de *testimonia* données par C. DE VISCH et C. OUDIN, reproduites dans l'édition de la Patrologie latine 210.

24 C. OUDIN, *Commentaria de scriptoribus et scriptis ecclesiasticis*, II 1732, reproduit dans PL. 210, 9-26.

25 Ms. Lat. 7481, f. 102v-103. Le texte du manuscrit porte : «a fratre *Conario*».

26 *Alain de Lille. Textes...* p. 27-29. Les constitutions cisterciennes étaient strictes et n'admettaient pas d'activité scolaire extérieure. Des cisterciens ont été envoyés en mission de prédication, mais non, semble-t-il, d'enseignement.

27 *Studia Gratiana. Mélanges G. FRANSEN.* Rome, 1976, p. 339-354.

28 Cartulaire de Maguelonne, éd. J. Rouquette, A. VILLEMAGNE, I, 1912, n° 257, p. 462.

29 Cet acte est cité aussi par N. M. HARING, «Alan of Lille's *De fide catholica* or *Contra haereticos*» *Analecta cisterciensia* 32 (1976), p. 220-221.

30 Joseph d'Exeter (Iscanus) serait désigné ironiquement dans le livre I de l'Anticlaudianus sous le nom d'Ennius comme auteur d'un poème «loqueteux» sur la guerre de Troie. Une nouvelle édition de ses œuvres précédée d'une étude vient de paraître : *Joseph Iscanus. Werke und Briefe* her. von L. Gompf. Leyde, 1970 (Mittellat. Studien und Texte IV). Le *De bello Troiano* est dédié à Baudoin, évêque de Worcester en 1180, élu archevêque de Cantorbéry en 1184. Joseph serait allé en France en 1180-1183, et aurait pu rencontrer Alain, mais ce n'est qu'une hypothèse, appuyée cependant sur une glose de l'*Anticlaudianus* datant de la première moitié du XIIIème siècle, attribuée à Guillaume d'Auxerre ; cf. Raynaud DE LAGE, *Alain de Lille, poète...* p. 20-21. On conserve aussi des fragments d'un poème de Joseph d'Exeter «Antiocheis», dans lequel il est question de «Brutus» et d'«Arturus».

31 Jean de Hauville ou Hanville a connu très rapidement le *De planctu* et l'*Anticlaudianus*, mais nous ne savons s'il a eu des relations personnelles avec Alain.

32 Ch. M. HUTCHINGS, «L'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille. Étude de chronologie». *Romania* 50 (1924), p. 1-13.

33 *Dialogi Laurentii Dunelmensis monachi ac prioris* (ed. J. Raine) . A la fin : *Anecdota quaedam poetica.* XI. The dedication of the Historia Bruti of Alanus de Insula to Hugh de Puiset, bishop of Durham (ms. Cotton Vesp. A.X.) Durham, 1880, p. 88-89 (The publications of the Surtees Society... Vol. LXX for the year 1878). L'ouvrage est rare, et l'information ne semble pas avoir passé la Manche.

34 *Gesta regum Britanniae.* A metrical history of the Britons of the XIIIth century ; now first printed from the manuscripts by Francisque-Michel, 1862 (Cambrian Archaeological association). En appendice, p. 199-214 poème en vers français sur le même sujet ; p. 215-235, le *Brutus.* Dans sa préface, Francisque-Michel donne des précisions inquiétantes sur son rôle d'éditeur : «we must confess that we took great liberties with the Latin text which is indeed very incorrect». Le texte du prologue a été transcrit plus correctement par J. Raine.

35 Nous avons pu examiner le manuscrit Br. Mus. Cotton Vesp. A.X. ; c'est un volume oblong, à l.l.F. 45v : «incipit Brutus» ; le poème se termine f. 52 ; f. 52v «argument» de l'Anticlaudianus. Il a appartenu à John Dee ; ex-libris au f. de garde papier : «Joannes Dee 1574 maii 7 bought upon a stall in London».

36 Hugues du Puiset, qui a été élu évêque de Durham en 1153-54 et est mort en 1195, appartenait à la famille des comtes de Blois par sa mère et était parent du roi Étienne. Il a acheté le comté de Northumberland, et a été nommé Justicier pour le Nord de l'Angleterre par le roi Richard. Cf. G. V. SCAMMELL, *Hugh du Puiset bishop of Durham*, Cambridge – New-York, 1956 ; F. WEST, *The Justiciarship in England 1066-1232.* Cambridge, 1966, p. 65-68, 73.

37 Une nouvelle édition vient de paraître : *Johannes de Hauville. Architrenius* mit einer Einleitung und Anmerkungen her. von P. G. SCHMIDT. Munich, 1974 ; cf. p. 80-86 au sujet des rapports de l'*Architrenius* avec le *De Planctu* et l'*Anticlaudianus* ; l'éditeur estime qu'il ne faut pas exagérer la dépendance de Jean à l'égard d'Alain. Cf. aussi E. FARAL, «Le ms. 511 du «Hunterian Museum» de Glasgow». Turin, 1938 (*Studi Medievali* 9, 1936), p. 88-103 sur Jean de Hanville, et l'influence du *De Planctu* sur son poème.

38 Il vient de publier une liste préliminaire des manuscrits : N. HARING, «Manuscripts of the *De planctu Naturae* of master Alan of Lille». *Citeaux. Commentaria cisterciensia* 1978, p. 93-115. Sans doute prévoit-il une édition critique du grand traité d'apologétique d'Alain, car il a publié une étude comportant l'histoire des éditions du texte et une liste de 35 manuscrits : «Alan of Lille's *De fide catholica*, or *Contra haereticos*». *Analecta Cisterciensia* 32 (1976), p. 216-237. Il publie aussi une édition critique du poème *Vix nodosum*, imprimé sous le nom d'Alain par LEYSER au XVIIIème siècle (sous le titre : *Contra amorem Veneris*) dans *Medioevo. Rivista di storia della filosofia medievale* III. Padova (1978), p. 165-185.

39 *Alain de Lille. Textes...* p. 79-85. G. RAYNAUD DE LAGE. «Deux questions sur la foi inspirées d'Alain de Lille» *AHDLMA* 14 (1943-1945), p. 323-336.

40 *Analecta cisterciensia* 30 (1974), p. 7-45.

41 *Analecta cisterciensia* 30 (1974), p. 281-303.

42 *Alain de Lille. Textes...* p. 79.

43 *Analecta cisterciensia* 31 (1975), p. 149-177. Cf. N. HARING, «Zwei Kommentare von Huguccio, Bischof von Ferrara». *Studia Gratiana. Mélanges G. FRANSEN*, 1976, p. 355-416. Édition d'après deux manuscrits d'un commentaire sur le symbole des Apôtres et d'un commentaire sur le Pater qui dépendraient du commentaire d'Alain. Il existe un commentaire en prose du *Quicumque* que l'on peut attribuer à Alain.

44 *Revue d'histoire des textes* 4 (1974), p. 225-238.

45 Cf. N. M. HARING, «Commentaries on the pseudo-Athanasian creed» *Mediaeval studies* 34 (1972), p. 224 et 239-240 au sujet d'un commentaire du symbole *Quicumque* copié dans plusieurs manuscrits à la suite de la *Glosatura super Cantica* attribuée à Alain.

46 N. M. HARING, «Two theological poems probably composed by Alan of Lille». *Analecta cisterciensia* 32 (1976), p. 238-250.

47 Peter F. GANZ. «Archani celestis non ignorans. Ein unbekannter Ovid – Kommentar» (ms. Oxford Bodl. 807, f. 118-120), *Verbum et signum. Beiträge zur med. Bedeutungsforschung. Festschrift Friedrich Ohly*. Munich, 1975. I. Bd., p. 195-208.

48 Éd. M. T. d'ALVERNY, «Variations sur un thème de Virgile dans un sermon d'Alain de Lille». *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*. Paris, 1966, p. 1517-1528.